

La lettre de l'arboriculture

SFA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ARBORICULTURE

JANVIER
FÉVRIER
2021

n°98

Auxiliaires :
les Thrips

Manifeste
POUR DE BELLES
FRONDAISONS

LE PRIX
DES ALLÉES
de sites & monuments

BOURRELET,
CAL
OU BOIS ENROULÉ



Conseil d'administration

Président : Laurent Pierron
Trésorier : Yann Jéga
Secrétaire : Gérard Ferret

Administrateurs

Florent Breugnot, Damien Champain,
Bertrand Champion, Dominique Champonnier,
Julien Claptien, Yann Coulange, Etienne Desruenne,
Louis Dubreuil, Gérard Ferret, Valentin Hello,
Vincent Jeanne, Yann Jéga, Jean-François Le Guil,
Christian Leclerc, Laurent Pierron, Sylvain Pillet,
Baptiste Poirier, Stéphane Rat

Rédactrice en chef

Yaël Haddad

Comité de rédaction

Corinne Bourger, Édith Mühlberger,
Aurélie Derckel, Paul Verhelst,
Jean-Jacques Segalen, Philippe Coulon,
Jérôme Beauruelle, Dominique Champonnier

Éditeur Société française d'arboriculture

Directeur de publication Laurent Pierron

Imprimeur

SFA – Chemin du Mas
26780 Châteauneuf-du-Rhône

Mise en page

Florence Dhuy

Photo de couverture

fietzfotos Pixabay
Alignement en hiver

Dépôt légal : À parution

ISSN : 1957-6641

Société française d'arboriculture

Espaces de rencontres et d'échanges entre les acteurs de l'arboriculture ornementale

Adhérer à la SFA c'est :

- Appartenir à un réseau d'acteurs de toute la filière arboriculture ornementale
- Être informé de la vie de la filière
- Contribuer au progrès de la filière

Une organisation collégiale fédératrice

- Institutionnels, collectivités territoriales
- Entreprises, prestataires de service
- Concepteurs, experts, gestionnaires
- Enseignants, chercheurs, vulgarisateurs
- Praticiens, fournisseurs
- Amateurs

Vos correspondants régionaux, administrateurs de la SFA

Région Île-de-France

Stéphane Rat : s.rat@elagage-hevea.com

Florent Breugnot : florent.breugnot@aucoeur-delarbre.fr

Région Nord-Est

Étienne Desruenne : etiennedesruenne@me.com

Julien Claptien : julien.claptien@wanadoo.fr

Région Centre Ouest

Yann Coulange : yanncoulange@yahoo.fr

Damien Champain : denez.champain@hotmail.fr

Région Sud-Est

Baptiste Poirier : lamainalarbre@gmail.com

Jean-François Le Guil : jf.leguil@drome.cci.fr

Région Sud-Ouest

Sylvain Pillet : sylvainpillet@yahoo.fr

Bertrand Champion : larboristerie@outlook.fr

Acette période, il y a des traditions immuables, c'est généralement l'heure des bilans. Est-il vraiment nécessaire de revenir sur 2020 ?

Pour la SFA nous pouvons faire un résumé assez simplement, c'est passé...

Nous avons passé cette année malgré l'absence de Rencontres et le très fort recul des adhésions. Nous avons réussi à maintenir *La Lettre de l'arboriculture*, le poste de Carine, indispensable à notre fonctionnement, grâce à nos partenaires que je ne remercie jamais assez pour leur soutien. Malgré l'absence totale d'intérêt pour eux, ils ont répondu présent sans rien demander en échange, MERCI.

Nous avons aussi finalisé quelques projets importants. Vous avez découvert *La Chronique de l'Arbre*, une petite communication numérique qui viendra en alternance avec *La Lettre de l'Arboriculture*. Vous trouverez avec ce numéro des exemplaires de la campagne *Respectons les arbres* et des autocollants sur la taille radicale.

La nouvelle formation au secours dans les arbres (GSA) est terminée, les prochaines formations initiales auront lieu dès ce printemps, au centre de secours du GRIMP à Florac. C'était un projet important en collaboration avec L'UNEP et sous la tutelle de la MSA. Le GSA s'appuie sur des techniques simples, facilement réalisables et utilisables, quelle que soit la technique de grimpe employée (SRT ou DRT), il n'est plus nécessaire de dédier une solution à une technique. Merci au GRIMP de son aide pour la construction de ce module. Le contenu a été considérablement revu pour éviter de tomber dans des pièges de complexité inutiles. Nul besoin d'empiler du matériel (parfois hors cadre d'utilisation) ou nécessité de se lancer dans des techniques et/ou manipulations aléatoires. Le GSA est au plus proche de la réalité du terrain, gage d'efficacité et de simplicité. J'espère que cette formation ne vous servira jamais...

Il faut aussi penser à demain.

Il y a des certitudes : nous préparons un numéro spécial de notre revue à l'occasion du numéro 100 !

Il y a des inquiétudes, les Rencontres 2021 pourront-elles avoir lieu ? À ce jour les contraintes d'organisation d'un évènement sont importantes et ingérables pour des bénévoles... Croisons les doigts.

Il y a aussi un moment important à venir, le renouvellement du CA qui interviendra au printemps. La quasi-totalité de son effectif et donc du bureau est à renouveler et plusieurs membres ne se représenteront pas. La SFA aura besoin de nouvelles personnes pour la faire vivre au quotidien et gérer les très nombreux projets en cours.

Pour ma part, ce sera un des derniers éditos avant de laisser la main. Déjà Dominique Champonnier vient de laisser sa place comme secrétaire adjoint et référent partenaires. Avec sa nouvelle structure il a un emploi du temps digne d'un ministre de la santé en 2020. MERCI à toi pour ces deux ans et ces collaborations, échanges et longues discussions. Sincèrement heureux d'avoir fait plus ample connaissance avec toi grâce à la SFA. On se retrouve bientôt au pied d'un arbre ou ailleurs.

Dans toutes choses, il y a une part de positif. Je ne sais pas si c'est le cas pour 2020, socialement j'ai des doutes, mais à titre individuel et dans un cadre plus restreint, je crois qu'il y a de nombreuses leçons à tirer de cette année écoulée.

Je prends le risque de vous souhaiter à vous et vos proches tout le meilleur pour 2021, prenez soin de vous.

Laurent Pierron, président bénévole

→ Dates de remise des articles pour les prochaines Lettres

LETTRE 99, MARS AVRIL 2021

25 janvier

LETTRE 100, MAI JUIN 2021

22 mars

SOMMAIRE

Le saviez-vous ? 2

Publications – Actualité 3

Auxiliaires, ravageurs et maladies 4

Tribune technique 8

Vie associative 14

Les adhérents communiquent 15

Nos partenaires 25

Et si l'on parlait « chênes »

Le numéro 516 d'octobre 2020 de *Pour la Science* consacre de nombreuses pages sur « l'étonnant succès évolutif des chênes »... botaniquement passionnant ! Il est bon de se rappeler que les huit lignées de chênes existant au monde sont dominées par deux principales, avec d'une part les chênes rouges (*red oaks*, formant ce qu'on appelle la section des *Lobatae*) et d'autre part les chênes blancs (*white oaks*, formant la section *Quercus*). Une première grande différence se situe dans leur reproduction : chez les chênes rouges, une fécondation sur deux ans, là où elle est annuelle chez les blancs. Il arrive même que les glands des chênes blancs germent avant de tomber. Et les écureuils ne s'y trompent pas, ils cachent de préférence les glands de chênes rouges qui se conservent mieux.

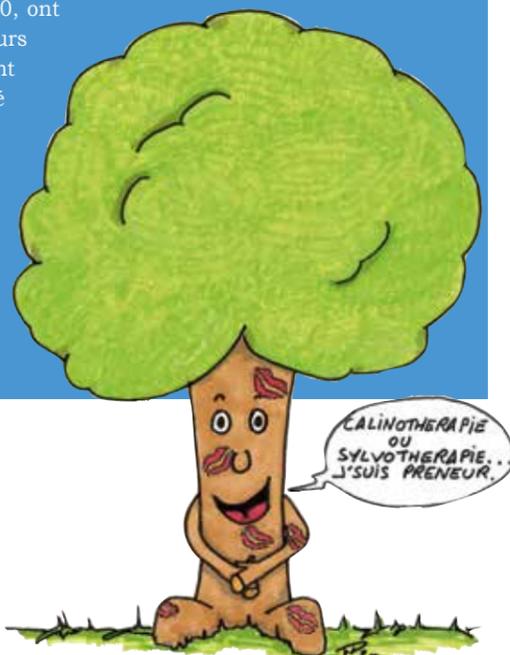
Parmi d'autres différences notables, citons la plus grande résistance des chênes blancs à la propagation de maladies cryptogamiques telles que le flétrissement du chêne. Due au champignon *Ceratocystis fagacearum*, cette maladie est vite mortelle. Sauf que les chênes blancs obstruent plus facilement les vaisseaux infectés en produisant davantage de thyllles. Ce n'est pas le cas des chênes rouges qui sont donc beaucoup plus sensibles à cette maladie. Le bois des chênes rouges reste davantage poreux, ce qui fait la différence dans les utilisations en tonnellerie, voire même dans les constructions de navires en bois (deux cas où l'on privilégie largement les chênes blancs).

Les nombreuses pages de l'article laissent encore comprendre et découvrir ces étonnants parcours des lignées de chênes et révèlent ainsi les adaptations écologiques dont les arbres sont tellement capables. On finit même par comprendre les hybridations entre le chêne sessile et le chêne pédonculé, un truc à y perdre son latin !...

Une belle initiative en Guadeloupe

Le collège Suze Angély de Vieux-Habitants en Guadeloupe entend faire de ses élèves des éco-citoyens. Dans cet objectif, l'établissement s'est notamment associé à l'écologue Félix Lurel, président de l'Association conseil, environnement, développement durable (ACED), pour faire éclore le projet « 100 arbres pour mon collège ».

Il vise les élèves de sixième qui, dès le jour de la rentrée 2020, ont été érigés en ambassadeurs de la biodiversité. Un plant d'arbre fruitier a été confié à chacun d'eux et, en signant une charte, ils se sont symboliquement engagés à le mettre en terre et à en prendre soin, tout au long de l'année scolaire.



FRANCK DELATRE

Un programme dynamique : « Plantons en France »

Qui ne se féliciterait pas de savoir que les opérateurs du programme « Plantons en France » ont mobilisé plus de 2000 planteurs pour mettre en terre plus de 700 000 arbres à travers l'hexagone en 2019-2020 ? En même temps, la marque Végétal Local a largement progressé. Tout est dévoilé dans le rapport annuel de l'AFAC-Agroforesterie tant pour connaître la diversité des planteurs que pour comprendre l'impact territorial des plantations. Un véritable observatoire des arbres et haies champêtres est en train de se constituer. Tout va dans le sens de maintenir des trames plantées à même de préserver la biodiversité et de lutter contre le réchauffement climatique. Pour la prochaine saison, ce sont déjà 94 candidatures pour obtenir des financements pour plus d'1,2 millions d'arbres, dont près de 60 % en Végétal Local. Ce n'est visiblement qu'un début, avec toutes ces informations à aller trouver sur le site d'afac-agroforesterie ou directement sur le programme « Plantons en France ».

Par la force des choses

Edouard Cortes, éditions des équateurs, 2020

Que faire quand la vie nous accable ? Un berger qui fait faillite décide de se construire une cabane dans un chêne au cœur d'une forêt du Périgord Noir. Durant quatre mois, il cherche à prendre de la hauteur sur son existence.

Forêt entreprise

n°255, nov-déc 2020, édition Cnpt

Ce numéro de la revue éditée par le centre national de la propriété forestière illustre la biodiversité forestière et présente un aperçu de projets et d'outils pour faire connaître cette richesse biologique, la préserver, et l'intégrer le mieux possible dans les pratiques de gestion forestière.



35^e ArboRencontre du Caue de Seine-et-Marne

Septembre 2020

L'édition 2020 des ArboRencontres de Seine-et-Marne s'est déroulée le 17 septembre dernier au parc de Rentilly de Bussy-Saint-Martin, sur le thème du nouveau barème de l'arbre. La synthèse de la journée est disponible gratuitement sur le site www.arbres-caue77.org

J'ai un arbre dans ma vie

Émission Sur les docks de France Culture

En explorant les liens profonds, « indicibles » qui existent entre les arbres et les hommes, puisse cette promenade arborée permettre à chacun de retrouver son arbre... ou bien alors d'en rencontrer un ? Lien vers le podcast : www.franceculture.fr/emissions/sur-les-docks-14-15/jai-un-arbre-dans-ma-vie

HOMMAGE À PIERRE CRUIZIAT

Chercheur à l'Inrae, administrateur de la SFA au début des années 2000, décédé le 16 octobre dernier à l'âge de 82 ans.

Pierre Cruiziat a été l'un des pionniers en France de l'approche biophysique et bioclimatologique de l'état hydrique et des flux d'eau au niveau de la plante, d'abord à l'Inrae de Versailles, puis à Clermont-Ferrand, où il arrive en 1976. Il travaillait sur les herbacées (tournesol, maïs) puis il s'est pris de passion pour les arbres et cela ne l'a plus quitté.

Il fut un infatigable partisan de l'interdisciplinarité et s'est impliqué très fortement dans la société francophone de Biologie Théorique et dans la transmission aux jeunes chercheur.e.s. Secrétaire de la SFA, il prônait inlassablement le rapprochement entre chercheurs, gestionnaires et élagueurs. Le réseau sur l'arbre en ville lui doit beaucoup.

Ce fut aussi un des premiers chercheurs Inrae à s'engager pleinement dans la culture scientifique pour le grand public. Conférences, BD, émissions radio, il croyait à l'importance de ce lien. Il avait compris aussi que cela permettait de parler autrement à ses collègues. Son article le plus influent est peut-être celui sur l'ascension de la sève qu'il a fait avec Mel Tyree dans *La Recherche* en 1990. C'était à la fois une synthèse et une ouverture sur ce qui s'est ensuite fait au sein du PIAF (Physique et physiologie Intégratives de l'Arbre en environnement Fluctuant), dans des termes rigoureux mais accessibles à tous. Directeur du PIAF de 1996 à juin 1999 et membre

influent toujours, il a contribué à initier plusieurs des caractéristiques qui font l'identité de ce laboratoire aujourd'hui.

Au-delà de la seule science, Pierre Cruiziat était une personnalité, un passionné de lecture, tout particulièrement de philosophie et d'épistémologie. Tou(te)s celles et ceux qui lui ont rendu visite dans sa maison de La Vialle se souviennent de ces bibliothèques débordantes dans son bureau, dans son salon. Au total, c'est une vie engagée au service des sciences du végétal et de leur interdisciplinarité.

Pour ceux qui souhaitent mieux le connaître, il est possible de consulter les entretiens qu'il a donnés juste après sa retraite <https://www2.nancy.inra.fr/collectif/archorales/entretiens/cruiziat/pages/transcr.htm> et de parcourir la liste de ses publications <https://www.researchgate.net/scientific-contributions/8792689-P-Cruiziat> ou le site de son dernier projet de transmission « les plantes et l'eau » www.plantes-et-eau.fr/auteurs

Synthèse de Corinne Bourgery à partir de l'hommage rendu par Bruno Moulià, avec l'aide de ses collègues chercheurs



LES THRIPS, DES ROCKEURS REBELLES CHEZ LES AUXILIAIRES !

Edith Mühlberger, adhérente Sud-Ouest

Summmmmertime.... C'est l'été... Enfin, c'était l'été. C'était cet été... Le soleil chauffait doucement votre visage, vous aviez pu tomber le masque d'abord dans les arbres, puis au pied de l'arbre, puis vous aviez fini par gambader dans les champs, écoutant au loin les bruits de la ville, guettant d'un œil inquiet la moindre forme humaine pour vite remonter votre masque... Comme c'était bon, l'air sur le visage... Et puis l'orage est arrivé... Cet orage d'été soudain, lourd et pénible, mais vous l'avez vu venir cet orage, vous l'oracle... Ben oui... Vous les avez senti arriver par groupes entiers, se précipiter vers vous, s'écraser contre vos lunettes de soleil, s'agglutiner sur vos bras nus et bronzés. Pour le coup, là, le port du masque aurait été volontaire... Ce sont elles, les « bêtes à orage », les petits traits qui tachent votre pantalon blanc ou votre robe rose du dimanche quand vous les écrasez en vous asseyant dans l'herbe ou sur une pierre... Ce sont les thrips ! Certaines et certains d'entre vous me diront que s'il y a bien un insecte ravageur qu'on ne trouve pas dans les

arbres, c'est bien le thrips, donc aucun intérêt cet article... Et bien, détrompez-vous ! Le thrips descend de l'arbre et peut-être, tel notre *Homo sapiens sapiens*, a décidé un jour de rester en bas ... Dans les forêts tropicales, il vole joyeusement d'arbre en arbre, butinant les fleurs et consommant du pollen en abondance. C'est sa gourmandise qui le perd... Jamais rassasié et ne trouvant plus de pollen à grignoter, il s'attaque ensuite aux pétales des fleurs puis aux feuilles... Donc, dans une forêt avec des fleurs et du pollen à profusion et à tout moment de l'année, le thrips batifole et ne nous pose aucun problème. Fin de l'histoire, plus besoin d'écrire cet article... Mais si la majorité des espèces s'attaquent aux plantes, d'autres consomment des champignons et d'autres des insectes... Hé, hé, là vous me voyez venir... Donc, double intérêt de cet article : vous parler d'un tout petit groupe d'insectes qui garde encore plein de mystères et vous présenter non pas un ou deux, mais bien trois nouveaux auxiliaires qui sont des thrips !

Alors, c'est quoi un thrips ? Sachez, vaillants exploratrices et explorateurs des hauteurs que jusqu'à ce qu'Haliday en 1836 (l'entomologiste pas le chanteur sinon il aurait été vraiment très, très vieux) se penche sur la question et décide de créer un ordre rien que pour eux, les thrips étaient regroupés avec les punaises, les pucerons et les cochenilles, dans le groupe des Hémiptères. Haliday a créé le groupe des Thysanoptères parce qu'il s'est aperçu qu'avec leur petites ailes frangées, leur bouche en forme de paille et des ampoules sous les pattes, ils avaient vraiment une allure à boire de la tisane en jouant du rockabilly...

Mais, je m'égare... En réalité, c'est vrai qu'ils possèdent deux paires d'ailes avec des petites franges de soie, on parle d'ailes plumeuses. Elles leur donnent un air aérien et a donné la racine de leur nom : *Thysa*, ailes frangées. Sur les pattes, ils présentent des petites vésicules qui ressemblent à des ampoules et qui leur donnent une démarche assez aléatoire. C'est quand on attaque l'explication de la bouche que ça devient drôle...



▲ Larve de *Franklinothrips vespiformis*

▼ *Franklinothrips vespiformis* adulte

En gros, vous savez que les insectes ont des mandibules... Chez les thrips, une seule d'entre elles, la gauche, s'est développée au stade embryonnaire et a donné un stylet pointu. Le haut et le bas de la bouche, respectivement Clypéus et Labre, ont fusionné pour former un entonnoir ouvert vers la base qui a basculé vers l'avant et qui laisse sortir trois stylets. Les deux maxilles, normalement présents des deux côtés et au dessus des mandibules ont fusionné et forment un canal et l'autre (la mandibule gauche) va piquer pour se nourrir. Et par une machinerie infernale de pompe salivaire complexe, le thrips va piquer une cellule de feuille, de champignon ou de bestiole et aspirer l'intérieur. La cellule se vide et sèche... Les thrips ont une forme allongée et élancée. Ils sont de très petite taille, entre un et deux millimètres pour la plupart. Leur couleur varie du blanc jaunâtre au rouge brun et peut varier pour la même espèce et même en fonction de la température pendant son développement ou encore selon ce qu'il a consommé. Il existe deux sous-ordres chez les Thysanoptères : les





ENTOCAR

▲ *Karnyothrips* immature

Térébrants, chez lesquels l'organe de ponte perforé, les Tubulifères dont les femelles ont un organe de ponte tubulaire. Il existe également des différences au niveau des nervures des ailes dans les sous-ordres, mais ces détails sont difficiles à observer. Les Térébrants insèrent donc leurs œufs dans la feuille et les recouvrent d'un liquide de protection pâteux et les Tubulifères à la surface de la feuille. Le cycle de développement est assez complexe et change beaucoup d'une espèce à l'autre et même au sein de la même espèce. Certaines sont parthénogénétiques (elle a fait... un bébé toute seule...) tout le temps ou de temps en temps. Là aussi c'est compliqué, même les entomologistes se mélangent les antennes !

La majorité des thrips consomment des plantes, plutôt chez les Térébrants alors qu'une bonne moitié des Tubulifères consomment des champignons. Certaines espèces peuvent être mangeuses de viande au stade larvaire et mangeuses de plante au stade adulte. C'est le cas du premier thrips dont je voulais vous parler.

Il s'agit d'un Térébrant, de la famille des *Aeolothripidae*, *Aeolothrips intermedius*. On l'appelle plus communément le thrips bandé, parce que son

abdomen et sa paire d'aile antérieure présentent des bandes brunes et blanches. Ses larves sont capables de consommer d'autres thrips mais également, plus intéressant pour nous, des psylles, des acariens et des pucerons de petite taille. La larve tue plus qu'elle ne consomme, une « sérial killeuse » en puissance. On la trouvera préférentiellement sur des grands arbustes ou des petits arbres. La femelle pond son œuf dans une feuille, l'œuf éclot et donne naissance à une larve qui consomme des insectes puis mue et donne un deuxième stade larvaire, puis deux stades nymphaux et l'adulte. Aux stades larvaires un et deux, l'insecte circule à la recherche de proies, puis la larve de deuxième stade fabrique un cocon où elle passe les deux stades nymphaux. Un adulte sort de ce cocon au bout de 28 jours, si la température est suffisante, pour se nourrir de pollen et de pétales de fleurs avant de pouvoir se reproduire.

Notre deuxième candidat sera moins utile aux élagueurs, même s'il m'est arrivé de l'utiliser sur de petits arbres en été, c'est le « Kylo Ren » des thrips, version dernier épisode de Star Wars (les aficionados me comprendront !) : *Frankliniothrips vespiformis*. Vu son

surnom, il est de coloration noire avec des bandes rouge brillant, assez grand pour un thrips (2 à 3 mm), très vif, pas commode et peut-être, je dis bien peut-être, colérique quand il n'a pas mangé. Il appartient lui aussi à la famille des *Aeolothripidae*. Il doit son nom latin non seulement à sa taille de guêpe, qui est un trompe-l'œil puisque la taille est juste recouverte des ailes plus pâles au repos ce qui accentue son étroitesse, mais aussi à sa forme et à sa vivacité de fourmi. Les populations sont essentiellement constituées de femelles. Le premier stade larvaire est d'abord jaune puis se couvre progressivement complètement de bandes rouges. Comme pour *Aeolothrips intermedius*, le deuxième stade larvaire fabrique un cocon transparent dans lequel l'insecte finira de se développer. Adultes et larves consomment des thrips, mais aussi d'autres petits insectes et acariens. Ils sont généralement actifs à partir de 18° C. Ce sont donc des prédateurs que l'on va retrouver ou utiliser en été, en extérieur ou en intérieur. Il est commercialisé donc vous pourrez l'acheter si vous voulez le tester.

Troisième thrips, *Karnyothrips melaleucus*. Il s'agit cette fois-ci d'un thrips



EDITH MÜHLBERGER

▲ Lâcher de *Karnyothrips* et *Frankliniothrips* contre thrips et cochenilles

Tubulifère de la famille des *Phlaeothripidae*. L'adulte a un corps de deux couleurs distinctes : la tête, le thorax et l'extrémité de son abdomen sont marron, les pattes et le reste sont jaunes. La larve est translucide avec des taches orange.

Larves et adultes sont prédateurs. Ils cherchent activement des proies. Ce thrips est un ennemi naturel de nombreuses espèces de cochenilles (*Coccidae*, *Diaspididae*...). Il circule très facilement sous les encroutements

provoqués par ces ravageurs et sur les grosses attaques. On le trouve naturellement à l'intérieur et à l'extérieur, sur les agrumes, les vignes, les plantes rampantes, les bambous, les mimosas. En hiver, il pourra se cacher sous le bois mort ou dans la litière. Il n'a pas besoin de températures ou d'hygrométrie importantes. La température doit être périodiquement au-dessus de 18 °C, même s'il est moins efficace en hiver, il n'est pas vraiment en dormance. Il est aussi commercialisé et

pourra vous rendre de grands services en été, pour des attaques de cochenilles sur des arbres.

Alors, toutes et tous à vos loupes, dans les champs ou dans les arbres l'été prochain ! Il sera bien temps de courir, chanter, s'embrasser ! Mais pour l'instant, vous pouvez retourner devant votre cheminée avec un thé ou une petite tisane, en écoutant du Johnny Cash, les pieds dans vos pantoufles, entre deux arbres à tailler ou mieux à regarder se reposer.



STOCKSNAP - PIXABAY

Aujourd'hui, les arbres apparaissent comme les grands sauveurs de nos villes. Leurs qualités, leurs mérites, leurs effets bénéfiques au regard du réchauffement climatique sont justifiés par de très nombreuses recherches scientifiques dans les domaines de la climatologie, de la biodiversité, de la santé et du bien-être. En réponse à une forte demande de nature les municipalités annoncent de grandes campagnes de verdissement et de plantations d'arbres. Est-ce une bonne nouvelle ? Assurément, SAUF QUE...
 Il règne un climat d'état d'urgence qui donne lieu à des réponses trop souvent contraires aux intérêts des arbres, mais aussi de la ville et de ses habitants. La précipitation n'est pas bonne conseillère et tend à ignorer voire même à bafouer deux caractéristiques fondamentales des arbres, leur beauté et leur condition d'êtres vivants.

Les arbres sont beaux

La beauté des arbres fait l'unanimité. Chantés par les poètes, honorés par les peintres, ils sont un des rares éléments de notre environnement dont la beauté

soit consensuelle. Qui ne s'émerveille en effet devant un bel arbre, une ample voûte végétale, une ramure vigoureuse et élancée ou une floraison spectaculaire. Lorsqu'ils dialoguent harmonieusement avec l'architecture, les arbres participent à part entière à la beauté, à l'élégance et à l'identité de la ville. Ils y créent des lieux de bien-être, d'agrément et de convivialité.
 Cet émerveillement consensuel pour les arbres se double d'une forme de respect pour leur énergie de vie. La beauté d'un arbre ne peut être dissociée de sa vigueur. Un « bel arbre » est bien dans son espace et respire la santé. Il n'a pas été malmené, sa nature d'être vivant a été respectée.
 Voilà plusieurs décennies que les critères sensibles comme la beauté, l'harmonie ou le merveilleux ont perdu leur place dans les projets urbains. À ce titre, les plantations souvent considérées comme superflues ou gênantes, ont été sacrifiées ou malmenées au bénéfice d'impératifs fonctionnels comme l'habitat, le travail, les déplacements et les loisirs. La qualité et la santé du patrimoine végétal des villes en ont souffert. Les beaux arbres ou les beaux ensembles arborés indemnes de tout élagage ne sont pas fréquents et les houppiers trop souvent malmenés peinent à agrémenter, embellir ou

ombrager notre paysage quotidien. Cette indifférence pour la beauté du végétal persiste aujourd'hui. Si l'urgence à végétaliser la ville prend le pas sur les impératifs de circulation, les considérations esthétiques souffrent toujours du même désintérêt qu'au cours des décennies précédentes. Souvent massives et pratiquées à la hâte, de nouvelles plantations envahissent les places, les rues, les avenues, les façades et les toits sans que pour autant la ville y gagne en élégance et que l'espace public offre au citadin un supplément d'agrément et de confort. L'arbre dans ces conditions n'est plus qu'alibi ou objet de décor. Comment ces exploits affichés, annoncés et illustrés à grand renfort d'infographies alléchantes, peuvent-ils embellir la ville ? Peut-on imaginer une amélioration du paysage urbain à travers les annonces visant à doubler, à tripler voire à décupler le nombre d'arbres existants ? Que penser de la multiplication des plantations de sujets adultes exécutées dans la plus grande hâte ? Que dire de l'inflation de bacs plantés d'arbres méditerranéens, palmiers et oliviers notamment, qui encombrant les voies même dans les villes les plus septentrionales.
 En termes de plantations urbaines, la prise en compte exclusive et massive

▼ Copenhague, Danemark



DAVID MARK - PIXABAY

MANIFESTE POUR DE BELLES FRONDAISONS

Caroline Mollie, architecte paysagiste

Caroline Mollie est architecte paysagiste, ancienne présidente de la Fédération Française du Paysage de 1986 à 1992. De 1979 à 1992, elle a conduit un programme national de protection et de gestion de l'arbre d'agrément au sein du ministère de l'Environnement. Elle a largement contribué à la mise en place des formations d'arboristes ainsi qu'à l'émergence et à la diffusion des connaissances relatives à l'arboriculture et à la foresterie urbaine. Elle est l'auteur Des arbres dans la ville réédité en 2020 chez Actes Sud et de L'Urbanisme végétal, sous le nom de Caroline Stefulesco, éditions IDF, 1993.

d'arguments environnementaux ne génère pas nécessairement beauté et qualité. Les intentions légitimes de végétalisation doivent être associées à une conception globale des espaces urbains, de leurs ambiances et de leurs usages. Elles doivent tenir compte des rapports d'échelle entre le bâti et le végétal. Elles doivent intégrer le temps de la nature et prévoir tous les moyens nécessaires à sa bonne croissance. Les arbres peuvent être magnifiques et susciter de belles émotions, ils peuvent créer de multiples lieux de vie à condition que leur plantation et leur gestion soient inscrites dans un projet global. L'histoire de nos villes est riche en exemples de projets d'urbanisme végétal qui ont su résoudre des problèmes urgents et très concrets dans une intention exprimée de beauté et d'agrément. Citons par exemple les plans d'embellissement du XVIII^e siècle qui ont présidé à l'extension hors les murs des villes fortifiées surpeuplées et insalubres, puis au XIX^e, les Promenades de Paris conçues pour aérer et assainir la capitale et encore au XX^e, les cités-jardins. Ces projets qui associaient intimement le végétal et les arbres aux objectifs de développement urbain ont perduré dans le temps, signant leur époque et offrant aux populations des lieux d'agrément et des villes belles et reconnues comme telles dans le monde.

Les arbres sont des êtres vivants

C'est parce qu'ils sont vivants qu'ils dispensent avec générosité leurs bienfaits sur l'atmosphère et sur l'ambiance de nos villes. C'est grâce à leurs frondaisons qu'ils en assainissent l'atmosphère en captant le gaz carbonique et en émettant de l'oxygène. Ces propriétés sont liées bien sûr aux possibilités qui leur sont offertes de se déployer sans

contrainte dans l'espace qui bénéficiera alors et de surcroît d'une ombre bien-faisante.

Les arbres vigoureux entretiennent un lien fort et indispensable avec le temps long, la complexité et l'énergie de vie du monde végétal. Ils nous rappellent que celui-ci est la matrice initiale de toute vie sur terre.

L'importance et la qualité du volume foliaire des arbres dépendent du bon développement de leur système racinaire. C'est par la force d'exploration souterraine de leurs racines que s'épanouit leur magnifique feuillage. Leur déploiement respectif s'effectue grâce aux flux qui circulent entre les parties aériennes et les parties souterraines à travers le tronc, les branches et les racines. Ce processus perdure pendant toute leur durée de vie... qui peut s'étaler sur des siècles.

Aujourd'hui, l'empressement à verdifier la ville se manifeste trop souvent par des annonces irréalistes et une intensification incontrôlée des plantations.

Quels fondements pour un urbanisme végétal du XXI^e siècle ?

Il est important en premier lieu de réintroduire une esthétique et une éthique du végétal dans les projets urbains. Il faut affirmer la capacité des arbres à produire de la beauté, reconnaître leur statut d'êtres vivants et les entourer de l'attention qui leur permettra de donner le meilleur d'eux-mêmes. L'absence de considération à leur égard compromet les bénéfices que l'on pourrait tirer de l'urgence nécessaire de planter la ville. Elle relève de l'imposture.

Trois conditions fondamentales et trop peu respectées assurent aux arbres

bonnes conditions de plantation sont annihilés.

Ces mauvaises pratiques engendrent des coûts non négligeables et génèrent une empreinte carbone inutilement alourdie. Elles témoignent d'une malheureuse perte de savoir et de savoir-faire. Aurait-on oublié que tous les végétaux, et notamment les arbres, sont programmés pour vivre dans de la vraie terre où leur système racinaire se développe à l'horizontale et d'où leur tronc et leur charpente s'élèvent à la verticale ? Que pour avoir une efficacité réelle sur l'atmosphère, ils doivent parvenir grands et sains à l'âge adulte ? Aurait-on oublié que toute forme de taille ou d'élagage représente un traumatisme qui altère leur santé et réduit leur longévité ? Aurait-on oublié que la vie d'un arbre peut s'étaler sur plusieurs siècles ?

Certes les conditions urbaines sont difficiles pour les arbres. Raison de plus pour attacher une grande attention à leur bien-vivre dans l'espace et dans le temps avec le bon sens et la sagesse du jardinier.

Les arbres sont réquisitionnés par dizaines, par centaines de milliers pour climatiser et assainir la ville immédiatement. Pour ce faire, on leur impose toutes sortes de prouesses comme par exemple d'escalader des façades d'immeubles, d'être extraits de leur milieu naturels, mutilés en pleine croissance et transportés sur de longues distances pour reconstituer des massifs forestiers urbains, de subir des coupes de racines drastiques pour être insérés dans des fosses de plantation, des bacs ou des jardinières aux dimensions indignement exigües. Et paradoxalement, sur le patrimoine existant, on continue à pratiquer des élagages souvent radicaux de branches et de racines dès que ces dernières sont considérées comme gênantes.

Entassés, amputés, contraints, contenus, suspendus, assoiffés, les arbres végètent et perdent en santé et en longévité. Leur énergie de croissance est tellement contrariée qu'il leur sera impossible de développer de belles couronnes. Tous les bénéfices qu'ils pourraient dispenser dans de

SI VOUS AIMEZ LES ARBRES... Par Caroline Mollie - Architecte Paysagiste
Auteure de "Des arbres dans la ville - Actes Sud"

UN ARBRE, C'EST QUOI ?	POUR DE BELLES FRONDAISONS	PRATIQUES A PROSCRIRE
<p>1 de la vie, de la beauté, de l'agrément, de l'ombrage - un air plus respirable - un habitat pour les oiseaux...</p>	<p>1 De l'espace aérien - choisir l'espèce adaptée - donner de la distance</p>	<p>1 les pots, les bacs et les jardinières - pas d'espace de développement - situation de survie - plus de beauté - plus de fraîcheur</p>
<p>2 UNE COURONNE - Plus elle est développée, plus nombreuses sont les feuilles - Plus elles absorbent de CO2 et dégagent de l'oxygène</p>	<p>2 De l'espace souterrain - de la terre en quantité et en qualité</p>	<p>2 L'élagage sévère - Les arbres sont fragilisés - Ils vivent moins longtemps - Ils deviennent dangereux et sensibles aux maladies - ni beauté, ni fraîcheur</p>
<p>3 Un système racinaire - moins il est contraint ou asséché, plus la couronne est vigoureuse</p> <p>Surtout ne pas couper!</p>	<p>3 son temps - planté jeune, dans de bonnes conditions - L'arbre prend sa place rapidement</p>	<p>3 La transplantation d'arbres adultes - amputation des branches et des racines - croissance interrompue - les arbres vont végéter</p>

caroline.mollie@hotmail.fr / sept 2020

▼ Parc du Thabor, Rennes



YVEL HADDAD

une bonne et belle croissance et leur permettent de donner le meilleur d'eux-mêmes. Ce sont :

- L'étendue et la qualité de l'espace aérien pour développer de belles frondaisons. Cela implique notamment qu'il y ait compatibilité entre la taille adulte des essences choisies et l'espace disponible, que les arbres ne se gênent pas, soient suffisamment éloignés des façades, ne souffrent pas de courants d'air ou d'excès de réverbération.

- La quantité et la qualité de l'espace souterrain pour répondre aux besoins nutritionnels de l'arbre et pour l'ancrer durablement. Toutes les initiatives actuelles visant à dés-imperméabiliser les sols seront propices au bon développement des systèmes racinaires.

- Le temps... et un peu de patience ! Une vision globale et à long terme est nécessaire. Elle consiste à bien entretenir l'existant tout en préparant une relève de qualité basée sur la plantation de jeunes sujets porteurs des meilleurs résultats à long terme.

Il est urgent de fonder dès aujourd'hui les bases d'un pacte culture-nature qui réponde aux problèmes climatiques et écologiques auxquels nos villes sont confrontées. C'est l'occasion d'inventer un modèle contemporain d'urbanisme végétal qui embellisse nos villes pour aujourd'hui et pour demain et qui réponde aux nouveaux besoins de convivialité, de mobilité, d'habitat et d'activités. D'avoir négligé les potentialités du végétal pendant

si longtemps a largement contribué à l'émergence d'une « France moche* ». Est-ce cette réalité que l'on veut légèrer aux générations futures ? L'opportunité est là, notamment à l'heure des plans d'urbanisme intercommunaux, de composer avec l'arbre, de l'accueillir et de s'adapter à ses exigences. Cette nécessité de planter la ville peut être une belle occasion de réintroduire de la connaissance et du respect entre le monde végétal et tous les acteurs des plantations urbaines qui pour beaucoup ont perdu le lien avec la nature.

* En référence à un célèbre article de *Télérama* paru dans le n° 3135, février 2010

BOURRELET, CAL OU BOIS ENROULÉ ?

Texte et photos Philippe Trouillet, bureau d'études Ceiba

De nombreux termes gravitent autour des réactions cambiales des arbres suite aux blessures. Si on les appelait autrefois « cicatrices », par amalgame avec la biologie animale, ce terme est aujourd'hui quasi abandonné par une meilleure compréhension des mécanismes de défense des arbres, le CODIT¹ de Shigo. Cette réaction est aujourd'hui préférentiellement nommée « bourrelet de recouvrement », parfois encore « bourrelet cicatriciel », plus rarement « anneau cambial » ou encore « cal » ou « cal de recouvrement ». Mais ces termes sont-ils plus précis que cicatrization en son temps ? La majorité des études produites sur le sujet le furent en anglais, avec le

terme anglophone *Wound wood*, ce qui littéralement se traduit par « bois de blessure ». En 1997, William Moore proposait deux traductions possibles : « bois de la blessure » ou « bourrelet de recouvrement ». Il semble que « bourrelet de recouvrement » soit depuis longtemps utilisé en foresterie française. Il apparaît donc logique d'utiliser celui-ci. Mais il existe pourtant une autre traduction : le bois enroulé. Cette expression exprime bien le phénomène observable, le bourrelet de recouvrement s'enroule sur lui-même, et ne vient que rarement s'appuyer directement sur le bois statique de la blessure pour le recouvrir au plus vite. Il semble prendre son temps, en s'enroulant. Comment expliquer ce phénomène ? Les bourrelets possèdent un triple rôle. Tout d'abord, celui d'éviter une dégra-

duction du bois formé après la blessure. Les cellules du bois enroulé et de la zone barrière sont différentes sur les plans anatomique et chimique du bois normal². Le second rôle est l'augmentation locale de la résistance du bois enroulé à la contrainte mécanique. De nombreuses études ont montré que les plantes réagissent aux charges mécaniques en modifiant leurs formes et leurs propriétés matérielles³. Le troisième rôle est celui de venir refermer la blessure en encapsulant définitivement les dommages⁴. En revanche, et de manière contre intuitive, il n'a pas été démontré que la croissance plus rapide

2. Kuster 1903; Shigo 1977, 1979; Blanchette 1992; Kane et Ryan 2003
3. De Vries, 1876; Holbrook et Putz 1989; Mattheck 1991; Jaffeand Forbes 1993; Mattheck et al 1995; Telewski et Pruyon 1998; Pruyon et al. 2000
4. Dujesiefken et al. 2016

du bois enroulé retarde la propagation des micro-organismes pathogènes⁵. Le bois enroulé possède des particularités bien distinctes du bois « normal », car constitué d'un matériau plus optimisé à la contrainte mécanique, et se comportant de manière singulière, en s'enroulant. L'utilisation du terme « recouvrement » pourrait nous emmener dans un raisonnement erroné : chercher à accélérer le processus de recouvrement. Il existe des techniques de stimulations artificielles, bien connues des amateurs de bonsaï, qui consistent en la protection contre le dessèchement et la lumière UV de parties d'un bois récemment mis à nu. Cette technique favorise la production de cellules calleuses à la surface de la plaie, de la cellule non différenciée, qui générera de nouveaux tissus possédant un périderme vers l'extérieur et un nouveau cambium vers l'intérieur. Ces tissus recouvriront rapidement la plaie en ne s'enroulant pas. Est ce une bonne chose ? Pour

5. Garrett et al. 1979; Shigo 1986, cité dans Blanchette 1992

l'esthétique d'un bonsaï, certainement. Lors d'un arrachement accidentel d'écorce, probablement. En revanche, lorsqu'il s'agit de plaies issues d'élagage, le renfort mécanique est une priorité, car chaque coupe représente une augmentation locale de la contrainte mécanique, donc un point de faiblesse potentiel. Cette technique de stimulation artificielle démontre une chose, les végétaux possèdent les capacités de recouvrir bien plus rapidement qu'en s'enroulant sur la périphérie de la plaie. Mais plutôt que de recouvrir, les arbres adoptent la stratégie de l'enroulement. Ainsi le bourrelet renforce pour palier le défaut mécanique, là où le CODIT stoppe l'intrusivité. Son rôle premier n'est donc pas de protéger, mais bien de renforcer⁶.

6. Préface de Moore dans Drenou 2016

Le vocabulaire influe sur notre capacité à penser et in fine, sur les pratiques professionnelles. Un simple terme peut induire un raisonnement erroné. Une terminologie plus adaptée, associée à l'intégration du rôle mécanique majeur du bourrelet, pourrait favoriser une meilleure compréhension du fonctionnement des végétaux ligneux et limiterait la tentation du recours à la chirurgie arboricole. Quel terme alors adopter ? Simplement « bourrelet », pour ne pas trop s'écarter de notre terminologie, ou encore « bourrelet de renforcement », plus proche de sa fonction première. La traduction « bois enroulé » semble aussi adaptée. La communauté pourrait s'emparer de la question afin de faire une proposition faisant consensus.

▼ Bois enroulé



▼ Bois enroulé détail



1. CODIT « Compartmentalization Of Damage In Trees » : Compartmentation des dommages, ou détériorations, des arbres.

La Lettre

DE L'ARBORICULTURE

DEPUIS 1996

numéro

100

MAI JUIN 2021

À L'APPROCHE DU N°100,
À PARAÎTRE EN MAI PROCHAIN,
LA SFA SOUHAITE SOLLICITER SES MEMBRES POUR EN FAIRE UN NUMÉRO SPÉCIAL !
TOUTES LES IDÉES SONT D'ORES ET DÉJÀ BIENVENUES :
N'HÉSITEZ PAS À ENVOYER DES SUGGESTIONS, DES DESSINS, DES PHOTOS PAR MAIL
À YAËL : YAEL.HADDAD@FREE.FR

LE « PRIX DES ALLÉES » DE SITES & MONUMENTS, MOUTURE 2020

Chantal Pradines, Cabinet All(i)ée

Le « Prix des allées », c'est son petit nom. C'est court, ça passe bien. Mais qu'on ne s'y trompe pas : ce n'est pas un concours de la plus belle allée, un concours de « l'allée de l'année » (ma foi, c'est presque aussi difficile à dire que « les chaussettes de l'archi-duchesse » !) comme en organisent nos amis allemands du BUND (Les Amis de la Terre) ou tchèques de ARNIKA. Non, le concours organisé par Sites & Monuments, met en valeur des acteurs et des actions pour la préservation des allées. Et cela en référence au livre blanc *Infrastructures routières : les allées d'arbres dans le paysage* publié par le Conseil de l'Europe et bien sûr en référence au fameux article L350-3 du code de l'environnement.

Cette année, pour la 5^e édition du prix, 14 dossiers concourraient, brassant collectivités publiques, organismes publics, propriétaires privés, associations ou collectifs de citoyens. Depuis le lancement du concours en 2015, vraiment ouvert à tous, le jury a déjà examiné 90 dossiers provenant de 54 départements et près d'un quart des départements français compte désormais un ou plusieurs lauréats !

Ce jury – c'est important, dès qu'il est question d'allées d'arbres – croise les regards de spécialistes de l'arbre, de paysagistes, de spécialistes des paysages culturels, de spécialistes de biodiversité. Cette année, il était composé de Yaël Haddad, de Jean-Michel Gelly, administrateur de

Maisons Paysannes de France, de Marie-Hélène Louvard, de Sites & Monuments, de Christophe Père, représentant l'Association des Paysagistes-Conseils de l'État), de Jean-Pierre Thibault, membre du Conseil général de l'environnement et du développement durable, de Michel Widehem, représentant le GECAO et de moi-même. David Happe, avec sa casquette d'écologue – vous avez déjà eu l'occasion de le lire dans *La Lettre* – et les représentants du ministère de la Culture n'ont pu finalement nous rejoindre dans cette année compliquée. Autre déception : la remise des prix, qui était prévue au Salon du Patrimoine fin octobre, a été repoussée en janvier, en croisant les doigts pour qu'elle puisse se faire autrement que par vidéoconférence. Nous tenons beaucoup à ce moment où des amoureux des allées aux compétences très différentes peuvent se croiser et échanger.

Place maintenant aux cinq lauréats, en espérant que leur exemple vous donnera envie de participer aux prochaines éditions du prix. Un seul mot d'ordre : pouvoir présenter des actions engagées pour la préservation des allées. Avec l'assurance que, lauréat ou non, on bénéficie de conseils du jury et que l'on peut toujours se représenter plus tard. C'est le cas cette année pour deux des lauréats dont le dossier n'avait pas été retenu lors des éditions précédentes. Vous trouverez toutes les informations sur le site de Sites & Monuments www.sppf.fr. Alors, rendez-vous pour l'édition 2021 ?

Dammarie-sur-Saulx

Sauver et mettre en valeur une allée de 42 pins sylvestres

Une allée de pins sylvestres au milieu de nulle part ? Non, pas vraiment. Certes, on est à trente kilomètres au sud de Bar-le-Duc, au sud du département de la Meuse où la densité de population est bien maigre, mais cette allée située à l'entrée de Dammarie-sur-Saulx a vu passer du monde ! Et pour cause : aménagée vers 1860, au temps où l'activité des fonderies était florissante dans la région, elle constituait alors l'un des trois accès à la fonderie d'art Salin. Depuis 1990, l'accès ne se fait plus par ce chemin et, laissée à l'abandon, l'allée aurait fini par se dégrader jusqu'à disparaître. Il n'était pas exclu que les agriculteurs riverains cherchent à acquérir le chemin pour agrandir leur parcelle. Les arbres en auraient évidemment fait les frais. Or, quand vous passez sur la petite route départementale n°9, votre regard est immanquablement attiré par la double ligne d'arbres à la silhouette bien particulière qui, au milieu des champs, s'échappe de la route pour aboutir, à l'écart, aux bâtiments de la fonderie. La rareté des allées en général dans la région, et en particulier des allées de pins sylvestres, et la parfaite lisibilité de la structure dans un paysage dégagé en font un élément particulièrement intéressant.

Fabrice Varinot, président de l'Association Cormier Fruitier Forestier, connaissait bien le lieu. Cela faisait vingt ans qu'il espérait convaincre les propriétaires de la lui vendre, plutôt que de la céder aux agriculteurs. Mission enfin réussie il y a 5 ans. Oh, pas pour son usage propre : après avoir également financé les travaux d'entretien et de mise en valeur, il la restituera à la commune, comme lieu de promenade chargé d'histoire. Et voilà que l'allée a repris vie. La replantation des arbres manquants pour assurer le renouvellement de l'allée a été l'occasion d'un chantier avec les jeunes en formation du lycée de Vilmorin à Bar-le-Duc. Les interventions sur les arbres existants – supprimer le bois mort pour pouvoir ouvrir le lieu au public, rabattre le lierre jusqu'au niveau des premières charpentières, sans le supprimer complètement, pour mettre en valeur la magnifique ramure des pins – ont été confiées aux apprentis en formation au CS d'arboriste-élagueur de l'EPLFPA de Courcelles-Chaussy (57), sous la houlette de leurs formateurs David Wilmart et Corentin Rigaud. Corentin, qui a travaillé en Suède, y a trouvé là l'occasion de faire appliquer la technique du *coronet cut* aux bois morts pour leur donner un aspect plus naturel de « fracture » et créer des micro-habitats favorables à la biodiversité.

Le jury n'a pas hésité un instant : l'engagement humain de longue haleine de Fabrice Varinot, la générosité de sa démarche, le fait qu'il fasse appel à des vrais professionnels et à des centres de formation pour gérer les arbres – lorsque l'allée sera cédée à la collectivité publique, sa bonne gestion

▼ Allée de pins vue de l'allée



AC2F

sera garantie par un contrat de maintenance sur dix ans avec les centres de formation de Courcelles-Chaussy et de Bar-le-Duc, ont fait mouche, d'autant que le projet a aussi une dimension artistique : un arbre mort a été transformé en sculpture et d'autres œuvres d'art liées à la nature ou à l'histoire du site, par les artistes Jean Bergeron et Patrick Bassuel, ont été installées. Quand les bancs seront en place, les anciens de la fonderie, qui sont d'ores et déjà ravis de voir l'allée revivre, pourront venir s'y promener et faire halte. Des perspectives d'animation avec les scolaires sont déjà envisagées.

La couverture médiatique – deux pages dans l'Est Républicain, le quotidien régional, et un reportage de France 3 – a permis de faire un peu de pédagogie sur la taille des arbres et le métier d'arboriste-grimpeur. Au total, le bénéfice est multiple : pérennité de l'allée, fierté des jeunes adultes en formation impliqués dans un projet particulièrement valorisant, fierté des anciens ouvriers qui avaient emprunté l'allée pour se rendre sur leur lieu de travail et qui apprécient ce renouveau, sensibilisation du public à l'importance du savoir-faire des arboristes-grimpeurs. Ce bel engagement a été également

renforcé par la remise, par Georges Feterman, en septembre dernier, du label « Ensemble arboré remarquable » de l'association A.R.B.R.E.S.

Château de Bétange

Se battre pour sauvegarder une allée de 156 marronniers que couperait une nouvelle autoroute

▼ La joyeuse équipe des apprentis arboristes-grimpeurs de l'EPLFPA de Courcelles-Chaussy



AC2F

Longue de 650 mètres, l'allée de marronniers qui donne accès au château de Bétange depuis la RD 653, est le seul élément de végétation de grande ampleur qui structure ce bout de paysage mosellan de la vallée de la Fensch. Elle a résisté à la pression de l'urbanisation et sert avantageusement de « tampon » entre Florange et Hayange au sud et à l'ouest, et Terville et Thionville au nord – des noms qui évoquent pour beaucoup encore les hauts-fourneaux et l'histoire de la sidérurgie lorraine. L'allée de Bétange est liée à cette histoire puisqu'elle a été plantée par le maître de forges Théodore de Gargan, en même temps qu'il faisait aménager le parc à l'anglaise du château. Nous sommes à la même époque que celle de la plantation des pins du maître de forges de Dammarie-sur-Saulx.

Mais que pèse une allée face à un projet autoroutier, fût-il anachronique ? En l'occurrence, il s'agit du projet de doublement de l'autoroute A31, le vaste aspirateur à poids lourds et à travailleurs transfrontaliers qui fait le lien entre le sud et le nord de l'Europe et entre la Moselle et le Luxembourg. Un projet ancien mais qui a été sérieusement ressorti des cartons ces dernières années et qui devrait amputer l'allée d'accès au château d'un quart de sa longueur. Comme par hasard... à la limite des 500 mètres du périmètre de protection du parc et des grilles, inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. D'accès, l'allée deviendrait un cul-de-sac.



▲ Château de Bétange : Un témoin de l'histoire, un élément important du paysage, et un corridor écologique



▲ Château de Clarques : Les terrains sont cultivés au ras des arbres

Depuis cinq ans déjà, les propriétaires, Monsieur et Madame Aymer, se sont donc mobilisés pour empêcher l'irréversible, d'autant qu'un autre des tracés envisagés pour l'autoroute éviterait les graves inconvénients du tracé retenu à ce jour, pour l'allée mais aussi pour les habitants d'un tout nouveau lotissement. Espérant forcer le destin, ils ont fait procéder à l'inventaire des chauves-souris et des oiseaux pour montrer le rôle que joue cette allée dans le paysage. Cela a permis à la LPO de recenser une quarantaine d'espèces d'oiseaux et l'allée de marronniers bénéficie désormais du label « Refuge pour les chauves-souris » décerné par la CPEPESC Lorraine, avec en particulier la présence du Grand rhinolophe. Les propriétaires, qui prévoient de faire vivre l'allée par des animations sur la biodiversité, en lien avec la commune et les associations, ont également lancé une pétition et se préparent à replanter une quarantaine d'arbres manquants. Comme ils le font toujours, les membres du jury ont apporté leurs regards de spécialistes pour soutenir au mieux les actions déjà entreprises. Ils ont par exemple attiré l'attention sur la nécessité de limiter l'exubérance du lierre et de ne pas le laisser s'installer dans le houppier des marronniers : il semblerait en effet que le poids du lierre ait déjà été la cause de ruptures de branches charpentières sur cette essence d'arbres. Les recommandations du jury ont aussi porté

sur le respect des règles de l'art pour toutes les actions de taille des arbres, occasion de renvoyer vers le cercle de qualité SEQUOIA et, bien sûr, vers le centre de formation de Courcelles-Chaussy voisin de Bétange, celui-là même dont les apprentis sont intervenus à Dammarie-sur-Saulx.

Château de Clarques

Article L350-3 du code de l'environnement contre l'article 673 du code civil, qui permet de tailler les arbres au ras de la limite de propriété

Pour qui est attentif, un petit détail de l'allée de 131 peupliers qui relie la RD 190 au château de Clarques, dans le Pas-de-Calais, au sud de Saint-Omer, étonne : pourquoi donc son tracé est-il brisé ? En fait, le tronçon le plus proche du château appartient à une ancienne allée de platanes qui filait droit jusqu'à la route, tandis que le tronçon le plus proche de la route correspond à une allée de pommiers qui venait se « greffer » sur l'allée principale. Selon l'occupant de l'ancienne ferme du château, les platanes auraient été

déracinés sous la pression des agriculteurs.... Fortement endommagée en 1944 par les bombardements alliés, l'allée de pommiers a été remplacée en 1954 par les peupliers actuels.

Comme à Bétange, cette allée est la seule structure linéaire arborée de grande ampleur, en longueur comme en hauteur, visible sur le plateau, en particulier depuis la route. Elle sert à la fois de limite et d'écrin à la frange ouest du village. Lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, le propriétaire, Monsieur Delahaye, avait demandé que l'allée soit identifiée comme Espace Boisé Classé et le commissaire enquêteur avait émis un avis favorable : l'allée présente indéniablement un intérêt pour l'ensemble de la population. La commune avait cependant refusé pour ne pas froisser le propriétaire riverain : l'agriculteur préférerait faire subir aux peupliers le sort subi par les platanes... À défaut de les voir abattus, il avait assigné le propriétaire devant le tribunal d'instance, demandant, en vertu de l'article 673 du Code civil, l'élagage – évidemment drastique – de ces peupliers ainsi que de tous les arbres du bois bordant ses champs. Partie gagnée en première instance, en 2018.

Heureusement, le propriétaire a fait appel de la décision. Pour éclairer le juge, le propriétaire et son avocat, Me Jamais, ont pris soin de produire le rapport de Lionel

Staub, expert en arboriculture, qui constatait que la taille radicale demandée par l'agriculteur aurait été délétère pour les arbres, entraînant un affaiblissement physiologique et une fragilisation mécanique (cette démarche a été présentée lors de la 34^e ArboRencontre de Seine-et-Marne ; voir la vidéo <https://wimeo.com/368511073>). La cour d'appel de Saint-Omer, dans son arrêt du 25 avril 2019, a donné raison à Monsieur Delahaye pour l'allée de peupliers... mais pas pour la lisière de son bois. Eh oui, ce qui est préjudiciable aux arbres est interdit s'ils sont plantés en alignement au bord d'un chemin, d'une route, d'une rue, d'un canal, pas dans les autres cas. .

L'heureuse démarche du propriétaire couronne plus de vingt ans à essayer de faire reconnaître l'intérêt de cet élément du paysage et à le mettre en valeur par des actions de sensibilisation en partenariat avec une association locale, Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer. Cela, mais surtout la jurisprudence au bénéfice de la préservation des allées, méritait évidemment d'être mis en valeur. La justice, après avoir rappelé que les abattages d'allées sont soumis à la loi (jugement, jusqu'au Conseil d'Etat, à propos des alignements de platanes à Gien) rappelle donc aussi que les tailles non respectueuses du végétal sont interdites par la loi... à condition qu'il s'agisse d'une allée, bien sûr !

Allées de platanes à Tours

S'engager pour que le développement durable ne se fasse pas au détriment de deux boulevards urbains

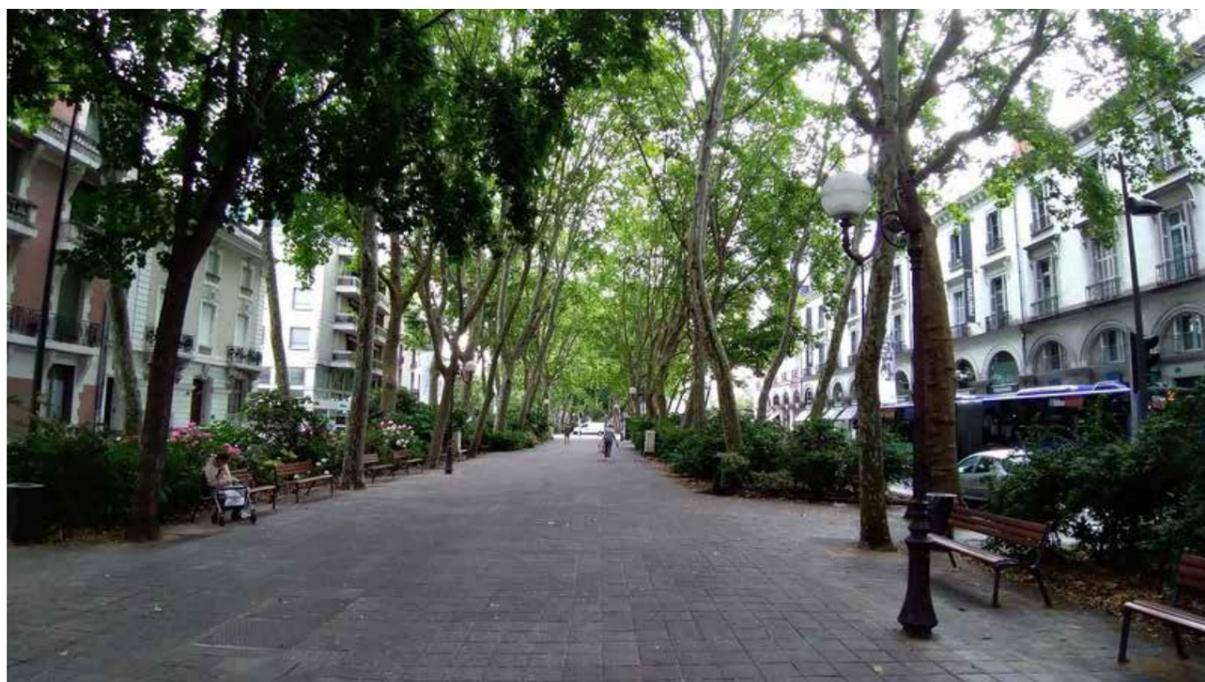
Comme pour le dossier du château de Bétange, la mobilisation de l'association Aquavit pour préserver deux kilomètres d'allées et 587 platanes est motivée par un projet touchant au transport. Mais on quitte cette fois-ci la campagne pour la ville et un projet « tout automobile » pour un projet de transport en commun : celui de la deuxième ligne de tramway de la ville de Tours. Or les boulevards Béranger et Heurteloup qu'emprunterait cette ligne - il semble aujourd'hui qu'un des deux boulevards ne soit plus concerné par le projet - sont plantés de quatre rangs de platanes. Ils se présentent sous la forme d'une allée centrale encadrée de deux contre-allées et datent de 1863, lorsque le Grand Mail planté au XVII^e siècle, voire plus tôt encore, a été transformé.

Jusqu'à récemment, il était donc prévu d'abattre les rangs extérieurs des boulevards et de conserver les rangs intérieurs. Mais le risque est grand – on l'imagine aisément et un rapport d'expertise l'a confirmé – que le système racinaire des arbres restants soit détérioré lors des travaux, et que, au final, toutes ces belles voûtes de verdure disparaissent.

Est-il raisonnable d'amputer aujourd'hui de véritables cathédrales végétales, d'abattre des monuments de 150 ans, même pour un tramway écolo ? Ce n'est pas aux lecteurs de la Lettre de l'arboriculture qu'on a besoin d'expliquer que les villes ne resteront vivables que grâce à leur canopée et leur effet climatiseur ! Par contre, beaucoup de pédagogie est encore nécessaire pour faire comprendre à bien des élus que leurs projets de plantations de milliers voire de millions d'arbres sont louables mais ne remplacent pas des arbres adultes en place. Sans compter que les conditions de reprise des jeunes plantations deviennent de plus en plus difficiles en raison à la fois d'une piètre qualité et disponibilité des sols urbains, comparées au XIX^e siècle et des canicules à répétition.

Toutes ces réflexions, le jury les a partagées. Il s'est surtout fortement inquiété des contradictions profondes relevées entre le projet du tramway et les divers documents d'urbanisme de la ville : en 2013, il y a donc moins de dix ans, ces boulevards étaient incorporés au secteur sauvegardé de la ville, dont le règlement précise que « ces alignements ne peuvent être repositionnés que si le projet constitue une amélioration de l'espace considéré et une meilleure mise en valeur de l'environnement architectural ». Le PSMV (plan de sauvegarde et de mise en valeur) prévoit très logiquement le maintien des quatre rangs d'arbres, et, mieux encore, la reconstitution des alignements externes éclaircis par la création de places de stationnement. Quant au PLU (plan local d'urbanisme), il donne comme orientation d'aménagement et de programmation non seulement le maintien des arbres,

▼ Allées à Tours : les allées sont un poumon dans la ville et un lieu où l'on flâne.



mais encore de « retrouver la lecture de l'ancien mail » et de « réinstaurer les quatre alignements de platanes ». C'est déjà pas mal, non ? Eh bien, ajoutez-y encore ceci : les allées se trouvent dans le périmètre du patrimoine mondial UNESCO (Val-de-Loire) dont le plan de gestion impose de respecter l'esprit des lieux, et de réaliser « un diagnostic patrimonial et paysager systématique avant d'implanter tout nouvel équipement ou aménagement ».

Bref, difficile de ne pas encourager l'association à poursuivre son travail de sensibilisation et d'implication de la population et à demander que le tracé soit réétudié, que l'évaluation de l'impact des travaux sur les arbres existants soit plus complète, et que l'étude de faisabilité comparative entre plusieurs tracés, demandée par le garant de la concertation publique en 2018, soit bien engagée !

Parc forestier de Villers-Cotterêts

Reconstituer des allées pour redonner sens au domaine national

Le parc du domaine national de Villers-Cotterêts, dans l'Aisne, classé au titre des monuments historiques, est géré par l'Office National des Forêts. Il a la particularité d'avoir conservé depuis le XVII^e siècle les grands tracés qui le composent et le mettent en relation avec le paysage extérieur. Mais il a été progressivement pris dans le tissu urbain et s'est banalisé. En 2010, l'ONF (agence régionale de Picardie) a lancé une étude globale dans le but d'établir un plan de conservation et de valorisation. L'étude a été réalisée dans le cadre des travaux de Master 2 « Jardins historiques, Patrimoine et Paysage » de l'École Nationale d'Architecture de Versailles, encadrés par Marie-Hélène Bénétière et Georges Farhat. Aujourd'hui, dans l'esprit de l'article L350-3 du code de l'environnement, l'étude mériterait d'être complétée par un volet « biodiversité ». Toujours est-il que cette étude est très intéressante : elle montre très précisément l'évolution du parc et des allées d'arbres au fil du temps, depuis le projet de Jacques Androuet du Cerceau au XVII^e siècle, avec la première patte d'oie connue à ce jour dans l'histoire des parcs et jardins français. Au final, le plan de conservation et de valorisation validé par la DRAC et le préfet en 2015, fait la part belle à la restauration des allées d'arbres pour restaurer la lisibilité des structures du parc.

Un premier volet concerne l'allée des Soupirs, implantée vers la fin du XVII^e siècle, et la Grande allée, implantée vers 1788 sous forme d'allée double (2 x 2 rangs) dans le prolongement d'un tronçon sans doute imputable à Le Nôtre. Une plantation de charmes, destinée à former une allée couverte, est venue remplacer les hêtres de l'allée des Soupirs abattus en 2010 pour des raisons de sécurité. Pour la Grande allée, la problématique était différente : l'allée double (2 x 2 rangs) du XVIII^e siècle, désormais encadrée par la ville, était devenue

quadruple (2 x 4 rangs) à l'ouest de la voie ferrée, mais largement mitée par la chute d'arbres et des abattages sécuritaires ; à la demande des riverains, elle avait été amputée de toute sa partie est. Pour éviter un impact trop brutal sur le paysage, une intervention fine a été préférée et a été saluée par le jury : plutôt que l'abattage à blanc et le renouvellement en masse des tilleuls argentés du tronçon ouest, plantés particulièrement serrés et qui prospéraient mal, les huit rangs ont été « aérés », les abattages se limitant aux rangs extérieurs et à un arbre sur deux pour les autres rangs, avec remplacement des sujets manquants. Ceci a permis de transformer les plantations carrées (arbres alignés dans les deux directions perpendiculaires) en plantations en quinconce sur 2 x 3 rangs. Ce faisant, on s'est rapproché du schéma du XVIII^e. Mais, avant même les premiers abattages, l'ONF avait pris soin de procéder aux plantations du tronçon est : elles ont été réalisées selon le même motif de quinconce, en rajoutant un rang extérieur conduit à partir des tilleuls ayant rejeté de souche pour former soit une palissade végétale au contact du nouveau quartier pavillonnaire, soit une haie libre bocagère côté champs. Pour minimiser les coûts et favoriser la reprise, la plantation s'est faite en baliveaux en racines nues, en 120/150 à l'est, en 200/250 pour les regarnis à l'ouest. Les tuteurs compensent visuellement la taille initialement réduite des sujets.

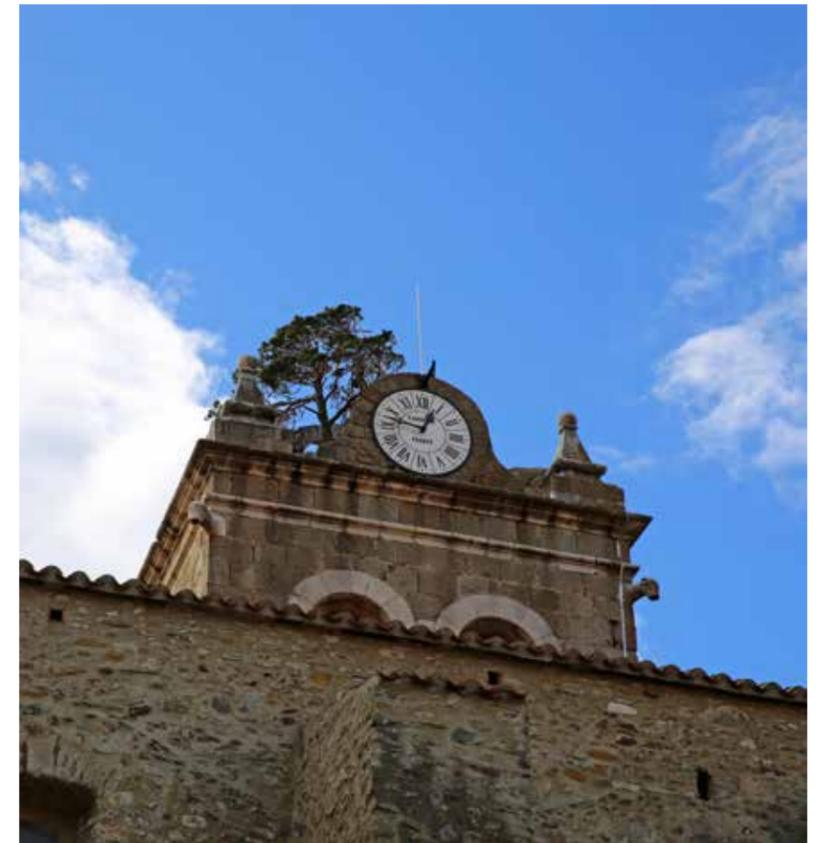




▲ Mosset, rattaché à la France en 1659 par le traité des Pyrénées : vue d'ensemble

réussis-tu à survivre là-haut parmi les pierres ? Autant de questions qui font de ce pin un symbole de persévérance et de vie. Toujours admiratif pour les prouesses du végétal, j'aurais aimé le contempler à son pied, mais l'occasion ne s'est pas présentée. Dommage ! Nous avons à faire à un bonsaï naturel d'environ trois mètres de haut, dont le régime alimentaire est des plus restrictif à pareil endroit. Son âge ? Difficile de le chiffrer avec exactitude mais l'expérience qu'il s'est forgée depuis sa germination date d'au moins 150 ans. De vieilles photos du village collectées sur le net le font apparaître déjà vers 1900. Là, depuis son clocher il sait que la vie des Hommes de la haute vallée de la Castellane est dure et laborieuse. Sa survie n'est faite que de privation et de lutte contre la perpétuelle sécheresse de l'été et la glaciale Tramontane... Tout un symbole qui mérite soin et attention...

Le clocher de Mosset ▶



▼ Mosset, rue du col de Jau vers 1900



LE PIN DE MOSSET (66)

Texte et photos Pierre Cuny

Prendre de la hauteur est un objectif primordial pour tout végétal soumis à la concurrence de ses congénères... On peut extrapoler sur cette originalité aventureuse et presque suicidaire, mais le constat est

là : le pin sylvestre de Mosset vit à plus de 20 mètres de la terre où il devrait y puiser les éléments nourriciers nécessaires à son épanouissement. Choix délibéré, besoin de se démarquer, ou pure folie ? On peut tout imaginer mais

la réalité est encore ici, une prouesse de Dame Nature. Elle n'a pas son pareil pour toujours nous surprendre. Petite graine de pin d'où viens-tu ? Que fais-tu là seul et hors du sol ? Où t'enracines-tu ? Et par quel miracle

JOURNÉE DE L'ARBRE À NANTES

Etienne Desruenne

Pour la première fois, j'ai eu l'occasion d'aller à Nantes et quel ne fut pas mon plaisir de découvrir cette jolie ville, son histoire, son patrimoine, ses docks et... son patrimoine arboré, passion oblige ! Cette journée était organisée par le groupe technique de métier élagueurs de l'Unep, ouvert à ses membres mais aussi aux professionnels de la région. Une occasion trop rare de se retrouver en cette année si particulière. Plus de 70 grimpeurs, experts

arboricoles, formateurs, apprenants, paysagistes, anciens professionnels regroupés en association de défense de l'arbre...

La première intervention a été réalisée par la caisse centrale de la MSA pour rappeler les bons réflexes à adopter face aux risques biologiques auxquels peuvent être exposés les opérateurs sur les chantiers d'élagage (maladie de Lyme, chenille processionnaire, maladie de la suie). Par la suite Plante

& Cité a présenté le nouveau barème de l'arbre (cf. *La Lettre* 97 p. 15 à 20) puis la ville et la métropole de Nantes sont intervenues sur l'historique et la gestion du patrimoine arboré. Pour finir Vincent Dellus, expert arboricole, a exposé sa vision de l'arbre face au vent. Les échanges et débats ont continué sur le terrain l'après-midi, lors d'une visite du parc des Oblates et d'une démonstration de test de traction. Une journée riche d'enseignement et de rencontres !

▼ Journée GTM élagueurs



Yael Haddad



Yael Haddad

Séquoia JOURNÉES DE L'ARBRE 2020

ARBORETUM NATIONAL DES BARRES,
NOGENT-SUR-VERNISSON (45)
LES 3 ET 4 OCTOBRE

Vincent Jeanne

Cet événement annuel accueille de nombreux stands, pépiniéristes producteurs de plantes rares et de qualité, artisans et artistes locaux. De nombreuses animations adaptées au grand public ont lieu, visites guidées de l'arboretum et conférences et lettres contées.

Cette année l'association SEQUOIA a choisi d'y fêter ses 30 ans, en invitant les associations représentatives de l'arboriculture ornementale française

et des pays voisins. Un village des associations était installé sur le site, afin d'accueillir les visiteurs et de vulgariser les bonnes pratiques de la gestion de l'arbre. SEQUOIA présentait le métier d'arboriste grimpeur avec des démonstrations dans un superbe chêne. Le samedi matin, une rencontre entre les différentes associations a permis à chacune d'entre elles de faire une présentation de leurs activités. Le midi, un repas convivial a été offert

par l'association à ses adhérents et aux représentants des associations. L'après-midi a débuté avec une conférence de Christophe Drénou sur le thème des idées reçues face au fonctionnement de l'arbre et des aménités qu'il procure. L'accent était mis sur les vieux arbres qui stockent bien plus de carbone que les arbres juvéniles. Ces arbres, de par leur volume, permettent de lutter contre les îlots de chaleur urbains et contre l'érosion

des sols, grâce à l'expansion de leur système racinaire. Les fonctions écologiques d'un arbre sont au maximum au stade mature : planter plusieurs jeunes arbres ne compense la perte d'un arbre adulte ou mature !

Selon Christophe Drénou, la durée de vie moyenne d'un arbre en ville est de 60 ans. Les facteurs limitant sont le climat, le public (peur et sécurité), les aménagements urbains, la formation hétérogène des professionnels, l'idéalisation de l'Arbre (idées reçues par rapport à ses besoins). D'où la nécessité de former, d'observer et d'éviter l'interventionnisme. Il rappelle la nécessité de former les élus sur l'arbre ainsi que sur le cadre législatif.

Son propos s'est achevé sur l'éloge de la non intervention : quand cela est possible, laissons la liberté aux arbres d'exprimer leur forme naturelle, de vivre plus longtemps, de se consolider constamment face aux vents, de se reconstruire après une « désorganisation », de marcotter, de porter du bois mort (qui a un rôle important pour la biodiversité, et pour l'arbre), de participer au cycle de la vie (faune dégradant le bois mort) et de répondre aux attentes sociétales : OSER LA NON TAILLE !

La seconde conférence a permis à Jac Boutaud de présenter la gestion des arbres urbains et ses différents acteurs, à partir de l'exemple de la métropole de Tours. L'occasion de montrer qu'en ville, l'arbre est entouré de bon nombre d'acteurs, dont le nombre paraît impressionnant une fois la liste exhaustive faite. Jac Boutaud a défini plusieurs groupes : internes à la collectivité (élus, services techniques, urbanisme...), les services de l'Etat (ABF, DREAL...), les bailleurs sociaux, les aménageurs privés, les concessionnaires de réseaux, les administrés (riverains, commerçants, associations locales...), les prestataires (entreprises de travaux publics, pépiniéristes...) et les acteurs associatifs (SFA, Hortis...). À ces acteurs « humains » s'ajoutent les événements climatiques (vents, sécheresse) et les agresseurs variés (insectes et champignons) qui sont des éléments naturels influençant aussi la vie de l'arbre urbain. Chaque interlocuteur a ses intérêts à défendre et plus il y a d'interlocuteurs, plus il est difficile de concilier tous ces intérêts. Alors comment préserver et développer le patrimoine arboré urbain ? Les villes peuvent s'appuyer sur une charte de l'Arbre, en concertation avec tous les

acteurs, sur un « plan Canopée » qui permet de raisonner sur l'efficacité de la couverture arborée en ville et de mettre l'accent sur les arbres adultes et matures. Et bien entendu, la base de tout est la communication et l'information sur les actions menées, et la concertation sur les projets.

En fin de journée, Pierre Descombes a été invité à présenter l'évolution de l'arboriculture ornementale moderne depuis les années 70. Il a été question de la progression du regard sur l'arbre en tant qu'être vivant et donc du besoin de faire évoluer la pratique dans ce sens. Avant cette période, il n'existait pas d'élagueur à proprement parler. Des bûcherons étaient appelés en ville pour « entretenir » les arbres, ils n'avaient pas de connaissances particulières sur l'arbre d'ornement, ni de méthodes adaptées. Tout était coupé à hauteur d'échelle... la satisfaction était générale. L'emploi de ceintures EDF a permis de « tailler » plus haut dans l'arbre et à partir de cela l'évolution technique était lancée, avec l'apparition de cordes toronnées, puis des prussiks... Depuis, la course à l'équipement s'est accélérée et les méthodes de taille ont évolué avec la prise en compte de la biologie du végétal. Tout cela ne

s'est pas fait sans peine ! Il a fallu de nombreux débats alimentés par de fortes personnalités comme Francis De Jonghe pour faire avancer les choses. C'était les débuts de la « taille douce » avec le fameux « tire sève ». Dans les années 80 sont nées les premières formations d'élagage avec des équipements de spéléo. Les premiers championnats ont eu lieu à la fin des années 80. En 1989, lors d'un championnat à Valence, des professionnels se sont réunis afin d'échanger sur la qualité des travaux en élagage, il était question de déontologie. C'est à ce moment-là qu'est née l'association Séquoia avec l'élection de Pierre Descombes en tant que premier président. Un comité scientifique s'est créé avec pour objectif de définir ce qu'est un « élagage radical ». Ces avancées ont globalement permis une évolution des pratiques depuis les années 90. Mais Pierre Descombes fait le constat actuel d'un retour en arrière. « On s'est laissé embarquer dans l'hyper technologie en oubliant l'aspect fondamental du métier dans les championnats. Au début le savoir-faire était mis en avant, maintenant c'est plus une démonstration de la technique ».

Le dimanche matin, Augustin Bonnardot, forestier arboriste conseil au CAUE 77, a présenté les pistes de réflexion menées par un groupe de travail pour faire évoluer la législation française autour de l'arbre. L'objectif est d'apporter une meilleure protection des arbres hors forêt contre l'abattage et les dégradations. Il a rappelé les articles 671, 672 et 673 du Code civil qui concernent les propriétés privées et les règles de voisinage, puis le code de l'urbanisme avec la description des Espaces Boisés Classés et des Éléments de Paysage (L113-1, L130-1 et L151-23 du CU) et le code de l'environnement avec l'article L350-3 qui concerne les arbres d'alignement bordant une voie de communication. Le problème de ce dernier article est qu'aucun décret d'application n'existe, ce qui pose des problèmes en cas de litiges. Dans le code de l'environnement, l'article L341-10 permet de classer les arbres « monuments naturels » et leur abattage est soumis à l'autorisation de la DRIEE. Ce texte n'avait plus été utilisé depuis 1958, jusqu'à récemment où le platane de Cézay et ses abords ont été classés au titre des sites. Dans le même code, l'article L411-1 protège les espèces végétales rares, comme par exemple l'alisier de Fontainebleau, *Sorbus*

latifolia. Les arbres concernés ne peuvent être ni mutilés, ni abattus. Il protège également les arbres abritant un animal protégé. C'est le cas du pique-prune, un coléoptère inféodé aux chênes qui a bloqué la construction de l'autoroute A28 pendant plusieurs années.

Le code du patrimoine protège les bâtiments classés ou inscrits aux monuments historiques. Cette protection s'applique à tout ce qui est immobilier dans une zone de protection de 500 mètres autour du bâtiment classé dans la mesure où l'objet immobilier est visible de ce dernier ou en même temps que celui-ci (L621-30 et L621-31 du CP). Cela s'applique également dans le cas de « site patrimonial remarquable » qui est la définition d'une zone précise à protéger indépendante de la « zone des 500 mètres » (L631-1 à L633-1 et R631-1 du CP).

Les arbres situés sur le domaine public peuvent aussi être protégés par le moyen de « chartes de l'arbre » par arrêté de la collectivité après une conciliation entre différentes parties (élus, riverains, entreprises).

Pour finir, Augustin Bonnardot a présenté les propositions d'évolution de la loi permettant de définir les arbres d'intérêt national identifiés et protégés dans leur intégralité et les arbres locaux d'intérêt qui peuvent être protégés à l'initiative des élus locaux. Cela nécessiterait une personne référente et compétente dans chaque communauté de commune pour suivre les arbres, afin d'avoir une application correcte de la législation, une gestion de la mitoyenneté dans les conflits de voisinage, un rôle de conseil. Il y aurait aussi une simplification de la législation en matière de servitudes et la mise en place d'un décret d'application pour l'article L350-3 du code de l'environnement.

Un grand merci à Loïc Gourbrein, président de Séquoia, ainsi qu'aux membres de l'association ayant pris part à l'organisation de ce week-end !

▼ Démonstration de Sequoia



YVEL HADDAD

En savoir plus

- L'alisier de Fontainebleau : https://fr.wikipedia.org/wiki/Sorbus_latifolia
- Platane de Cézay : <http://www.arbres-caue77.org/medias/files/34earb.005.-le-classement-du-platane-de-cezy.pdf>
- Cas du Pique-prune ayant bloqué le chantier de l'A28 : https://www.liberation.fr/societe/1998/07/01/le-scarabee-pique-prune-met-l-a28-en-danger-l-espece-est-protgee-le-projet-d-autoroute-bloque_242823
- Pour retrouver les articles de loi concernant les arbres : <http://www.arbres-caue77.org/>

Où tailler

lorsque c'est jugé nécessaire

par Jeanne Millet, Ph. D.

Dans le haut d'une cime, privilégier une coupe tout juste au-dessus d'un point d'accumulation de réserves dans le bois, à la base des unités hiérarchisées, ce qui favorise une repousse tout juste sous la plaie et évite la formation d'un moignon (avec pourriture éventuelle).

Gecao

PRÉSERVATION

DES ARBRES

DES RENCONTRES INTERPROFESSIONNELLES
À LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

Corinne Bourgeri, Sara Ghassab, membres du Gecao

Le Gecao a répondu présent début octobre à l'invitation de Séquoia pour participer aux journées de l'arbre de l'Arboretum national des Barres. Quelle chance que cet événement ait pu avoir lieu ! Les temps sont durs pour se rencontrer et échanger sur des sujets qui tiennent à cœur... C'est pour cela que le GECAO a immédiatement répondu présent pour tenir un stand et rencontrer ainsi un maximum de professionnels et de grand public. Malgré une météo peu clémente, les visiteurs n'ont pas hésité à rejoindre les divers stands. Pour bien illustrer notre rôle de « spécialistes en diagnostics de l'état des arbres », notre stand présentait, entre autres, quelques échantillons de coupes de tronc et de branches d'arbres infectés ou dégradés par des champignons, tels que l'amadouvier (*Fomes fomentarius*) ou encore le phellin tacheté (*Phellinus punctatus*). Des outils d'aide au diagnostic, comme le résistographe, ou le tomographe étaient également présentés. L'objectif premier de tenir ainsi un stand, est d'attirer le visiteur pour favoriser l'échange. Comment ne pas croire la mission remplie quand une personne non professionnelle vous quitte avec ces mots : « Après cet échange avec vous, je ne verrai plus les arbres de la même manière » ? Cela confirme bien



THIERRY GUÉRIN

la chose suivante : il règne encore pléthore d'idées préconçues et fausses sur l'arbre. Notre rôle est bien de les faire tomber. C'est évidemment pour cela que toutes les rencontres comme celles des Barres sont indispensables pour vulgariser encore et encore le fonctionnement des arbres, « pas si simples » que cela... Nos échanges entre professionnels sont certes essentiels pour entre-

tenir et faire progresser nos propres connaissances. Mais à nous de transmettre au grand public, si l'on souhaite mieux préserver les patrimoines arborés... sans « massacre » ! À nous de savoir nous rapprocher des maillons vulgarisateurs et pédagogiques pour que les messages à propos des arbres soient justes. À nous encore d'être suffisamment explicites et simples pour que même

▼ Cypres chauve



GECAO

▲ Stand du Gecao à l'arboretum des Barres

les moins avertis comprennent. Rien n'interdit non plus de se rapprocher des réseaux sociaux et de répondre à leur demande.

Notre groupement a également sa raison d'être pour favoriser le débat en interne de façon à harmoniser notre déontologie et notre éthique vis-à-vis des arbres et parvenir ainsi à tempérer bien des excès : que ce soit les excès des « coupeurs radicaux » au nom du risque, comme les « intégristes du conservatisme », niant tout réel danger...

Un outil comme le nouveau barème de l'arbre est sans doute un bon exemple d'une sensibilisation envers divers publics pas toujours faciles à convaincre.

Les lendemains de rencontres professionnelles, participatives et festives autour des arbres, confirment à chaque fois l'immensité du travail à faire pour inlassablement améliorer la connaissance et parvenir à une

meilleure prise en compte des arbres par tous les interlocuteurs et acteurs concernés. N'est-ce pas là la modeste participation quotidienne que se doit

d'apporter chaque membre du groupement, lorsqu'il répond à la demande de ses clients dans le respect de la déontologie qui fonde le Gecao ?



FRANCK DELATTRE

Drayer

2021 RETOUR À LA NORMALE ?

Friedrich Drayer et son équipe, depuis la Forêt Noire

En regardant dans le rétroviseur de l'année 2020, on peut vraiment dire que cela n'était pas une année ordinaire.... L'organisation de notre entreprise, nos agendas, nos vies ont été plus que bousculés. Et finalement de bonnes choses aussi en sont ressorties.

Après le choc, la stupéfaction, il a fallu faire face rapidement, s'adapter à la situation sanitaire et réinventer notre vie en entreprise en tenant compte de l'essentiel : la santé et les obligations familiales de nos collaborateurs et collaboratrices.

Dans ce sens, nous soutenons pleinement les responsables de la SFA qui ont pris des décisions difficiles mais nécessaires en annulant les rencontres

d'arboriculture. Cela est tout à leur honneur, le devoir de chacun d'entre nous est de se protéger pour protéger les autres. Comme à vous, ces rencontres nous ont fortement manquées mais si on regarde un peu plus loin il faut constater que toutes (ou presque toutes) les manifestations autour de l'arbre que nous visitons habituellement en Europe et aux États-Unis ont été reportées. Dans le contexte difficile du confinement, nous avons réussi à continuer à fonctionner. Pour cela nous souhaitons remercier vivement nos collègues, nos fournisseurs et fabricants qui ont tous répondu présents et nous ont permis de servir nos clients et revendeurs pour que chacun puisse continuer à travailler.

A l'aube d'une belle année 2021 qui s'éveille nous espérons vous revoir bientôt, pour partager, échanger de nouveau avec vous en personne et aussi pour vous faire découvrir toutes nos nouveautés. Mais si les circonstances l'exigent, on se contentera d'Internet et des réseaux sociaux en attendant patiemment. Le plaisir de vous revoir en sera d'autant plus grand. Quelles que soient les circonstances, gardons la tête haute et le sourire, comme nous dit toujours Friedrich : « *Hoch bleiben !* » Prenez soin de vous et restez en bonne santé ! À bientôt !

PS : En plus, la Planète nous a dit aussi merci pour cette bouffée d'air !



ASSA

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR L'ASSA

Notre association a été fondée en 1997 à l'Arboretum du Vallon de l'Aubonne grâce à la rencontre de plusieurs passionnés, lors des premières conférences ISA à Paris et Merano en Italie. Première rencontre avec plusieurs personnalités, comme Alex Shigo, Klaus Woodtli et d'autres. Ces personnalités nous ont ouvert les yeux et surtout motivé à créer une association pour la défense des arbres en Suisse francophone. Il existait pourtant déjà depuis plusieurs années une association germanophone... Des discussions se sont déroulées, mais celles-ci n'ont pas abouti à une seule entité commune.

La composition de nos membres est hétéroclite : à la fois des entreprises de soins aux arbres, des entreprises-paysagères, des collectivités publiques et des personnes à titre privé. Ils sont tous là pour le bien des arbres. Les premières activités se sont déroulées sur le site de l'arboretum avec de la taille, des abattages, de nombreuses plantations de nouvelles collections. Également la création d'un sentier « la vie secrète du bois mort ». Cette collaboration nous permet d'avoir des locaux mis gracieusement à notre disposition. Nous l'utilisons pour nos réunions et pour différentes formations que nous proposons à nos membres.

En novembre 2017, l'association s'est transformée en association professionnelle pour permettre à celle-ci de participer, d'être reconnue auprès des différentes collectivités étatiques et des autres associations professionnelles dans « les métiers du vert ».

À partir de cette modification des statuts, nous nous sommes aperçus de l'importance de la communication, du suivi nécessaire, qu'il fallait produire pour être efficaces et dynamiques auprès de nos membres et des institutions. En 2020, nous avons donc décidé d'engager un secrétaire général, une personne compétente pour gérer toutes les activités que l'on voudrait entreprendre. Celle-ci a été engagée à 50 % pour aider le comité à structurer, à organiser et à préparer les nombreux projets restés dans les tiroirs. Pour ce faire, nous avons contacté Tristan Kraft (formateur CS de Châteaufarine à Besançon). Cette personne était déjà

connue de plusieurs d'entre-nous par des rencontres lors de différents colloques de la SFA. Sa formation, ses compétences reconnues et sa disponibilité actuelle, nous ont permis de lui proposer ce poste.

Le travail ne manquant pas, nous aurons bien besoin de ses connaissances pour avancer dans le développement de notre association, que ce soit dans la formation continue auprès de nos membres que dans les relations avec les différentes institutions locales. Ceci pour le bien des arbres !

▼ Tristan Kraft, secrétaire général de l'ASSA



Les Arbusticulteurs

UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE

Christine Chasseguet, présidente de l'association

En 1997, quelques passionnés du végétal, oh combien déjà sensibilisés au sort des arbres, grâce à la SFA, ont décidé d'en finir avec les tailles « en patates », cousines des tailles drastiques pratiquées à une époque révolue (?) sur les arbres et bien sûr d'en savoir un peu plus sur ces constituants de la strate arbustive de nos parcs et jardins : Pierre Raimbault, enseignant chercheur, Jac Boutaud, arboriste, Hervé Bichon, Patrice Dubois et René Reboul, enseignants en lycée horticole de diverses régions de France ont créé le premier réseau français autour des arbustes, à partir de trois sites d'expérimentation. Quant à moi, après avoir passé quelques années à étudier les processus de la colonisation arbustive en milieu naturel, j'ai pu ensuite, en tant que gestionnaire d'espaces verts urbains, découvrir in situ le manque crucial de connaissances sur le bon usage et les bonnes pratiques de taille des arbustes, lesquels génèrent nombre d'heures de travail et quantité de déchets verts.

En 1997, avec une équipe élargie, l'association Les Arbusticulteurs est créée avec Jac Boutaud comme premier président. Pascal Prieur, formateur et auteur, qui avait débuté aux côtés de Pierre Raimbault, a rejoint l'association et en a assuré la présidence de 2012 à septembre 2020.

Cette association a donc pour objectif de promouvoir l'utilisation et la gestion des arbustes dans les meilleures conditions paysagères, techniques, économiques et environnementales.

À ce jour, les principaux partenaires ont été l'Agrocampus Ouest d'Angers

ou l'ISA de Lille avec l'encadrement d'étudiants ingénieurs pour avancer sur la typologie des structures arbustives et exploiter les données des 3 sites d'expérimentation des lycées horticoles. Puis un important travail sur le vocabulaire de la taille des arbustes a été réalisé suivi d'un partenariat avec Plante et Cité et d'un autre avec l'UNEP pour l'établissement des règles professionnelles relatives à la conduite des arbustes.

Au-delà de ces aspects « historiques » et « organisationnels » et pour donner envie aux lecteurs de découvrir, à l'instar des avancées sur la strate arborée, les subtilités des « moins de sept mètres », voici quelques sujets de réflexion...

Savez-vous que l'étude des modes de ramification des arbustes¹ (en réalité des rameaux si l'on s'en tient à une définition scientifique), de type acrotonie, basitonie, mésotonie ou média-tonie permet d'adapter les pratiques de taille et d'obtenir un résultat esthétique et une bonne gestion des temps de travaux et des rémanents ? Imaginez-vous que chaque « taxon » végétal combine ces quatre modes de ramification pour « coloniser » au mieux la strate arbustive ? Pensiez-vous que la basitonie s'éduque lorsque l'on veut, par exemple, profiter des bois colorés d'un cornouiller aux belles couleurs hivernales ? Pensiez-vous que la connaissance de l'aptitude à repercer de souche permet de prendre des bonnes décisions de gestion de vieux peuplements arbustifs ?

Et côté floraisons, au-delà des principes « dépassés » de floraison printanière



▲ Christine Chasseguet

ou estivale, que nous apprend l'observation des modes de floraison¹, soit l'année de l'induction sur les pousses de l'année, soit l'année suivant l'induction sur les bois d'un an ou plus ? Elle facilite les travaux hivernaux quand les bons rameaux sont coupés à la bonne époque... En effet, comme cela a été le cas avec les recherches sur l'architecture des arbres, ces nouvelles données sont un préalable aux bons aménagements (conception) et à leur bonne gestion.

Les Arbusticulteurs ont encore beaucoup à faire pour communiquer. Un nouveau site internet (www.arbusticulteurs.com) sera opérationnel au premier janvier 2021. Les données permettant de mieux connaître les arbustes seront accessibles à tous dans quelques mois. En attendant, des ouvrages existent et vous êtes les bienvenus pour participer à nos travaux.

1. P. Prieur, Les fondamentaux de la taille raisonnée des arbustes, ULMER, 2017.

LES PARTENAIRES ASSOCIATIFS DE LA SFA



LES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES DE LA SFA

